

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 86 (1960)
Heft: 2

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DOCUMENTATION GÉNÉRALE

Extraits d'articles de revues suisses et étrangères reçues par le « Bulletin technique » et déposées à la Bibliothèque de l'École polytechnique de l'Université de Lausanne, Avenue de Cour 33, où elles peuvent être consultées.

N. B. — L'indice figurant en tête et à droite de chaque extrait est celui de la « Classification décimale universelle ».

Sciences pures

BT 3001 532.574.2
La mesure des débits sans pertes de charge. V. M. LITCHINKO
Chaleur et Industrie, 39 (1958) 399, oct., p. 243-262, 39 fig.

Etude traitant de la conception, de la théorie appliquée et de l'expérience acquise lors de l'utilisation de micro-venturi pour la mesure des débits fluides.

Le procédé présente quelques avantages substantiels : pratiquement aucune perte de charge, facilité d'installation, prix de revient réduit. Il permet, en outre, la mesure des débits de fluides sales tels que gaz brut des hauts fourneaux, presque sans entretien pour nettoyage.

Les pressions différentielles fournies sont comparables à celles des organes déprimogènes normalisés (diaphragmes ou venturi) et nettement supérieures à celles du tube de Pitot. L'adaptation sur les débitmètres ou systèmes régulateurs usuels ne présente, en conséquence, aucune difficulté.

Mécanique appliquée

BT 3002 621.481 : 621.311.22 (73)
La centrale thermique d'Eddystone (Philadelphia Electric Co., Philadelphie, Etats-Unis). J. GUBLER.
Rev. techn. Sulzer, 41 (1959) 1, p. 3-20, 25 fig.

Cette centrale, appliquant les plus hautes pressions hypercritiques utilisées jusqu'ici, sera équipée en première étape de deux groupes de 358 MW chacun, en couplage monobloc avec deux chaudières monotubulaires Combustion-Sulzer (Eddystone 1 et 2). L'auteur décrit la première unité, tout particulièrement le générateur de vapeur monotubulaire et son réglage, remarquable par sa puissance de 907 t/h à 372 kg/cm², avec une température de 654°C à la sortie du surchauffeur, et double resurchauffe à 568/568°C. Cette unité sera mise en service durant le deuxième semestre de 1959.

BT 3003 621.438
Les turbines à gaz de grande puissance. P. CHAMBADAL.
Techn. moderne, 51 (1959) 10, oct., p. 505-512, 11 fig.

Etude se rapportant à des groupes d'une puissance supérieure à 15 MW :

Intérêt de l'accroissement de la puissance unitaire des turbines à gaz. — Moyens de réalisation de turbines à gaz de puissance élevée. — Turbines à gaz à une ligne d'arbre. — Turbines à gaz à deux lignes d'arbre (réalisations de la Société Brown Boveri et autres). — Turbines à gaz à trois lignes d'arbre.

Bibliographie.

Electrotechnique

BT 3004 621.375.3
Théorie des amplificateurs magnétiques à autosaturation.

E. PLO.
Bull. Soc. franç. Electriciens, Sér. 7, 9 (1959) 101, mai, p. 256-264, 22 fig.

Les amplificateurs magnétiques trouvent, depuis quelques années, des applications techniques de plus en plus larges. Ils présentent de nombreux avantages : grande sécurité de fonctionnement et, surtout, possibilité de juxtaposer à l'entrée différents signaux sans aucun couplage mutuel. Leur fonctionnement est toutefois encore assez mal connu. L'auteur étudie le type d'amplificateur le plus fréquemment utilisé, le montage à autosaturation qui, par suite d'un meilleur rendement, permet de couvrir une gamme de puissance assez étendue. Par contre, il présente l'inconvénient d'introduire un retard dans la transmission des signaux, ce qui limite parfois son utilisation.

BT 3005 621.382.3
Les principes fondamentaux des transistors.

W. W. LENZ et W. W. COOK.
Schweiz. techn. Z., 56 (1959) 26, 25 juin, p. 527-534, 28 fig.

Physique des transistors : atome de germanium, atome de silicium, atomes de diverses substances, structures cristallines, semi-conducteurs, germanium type N (donneur), germanium type P (accepteur), germanium intrinsèque. Jonction PN : passage de courant. Transistors à jonctions PNP et NPN, leur fonctionnement. Amplification dans un transistor à jonction. Transistors à pointe.

Installations

de transport

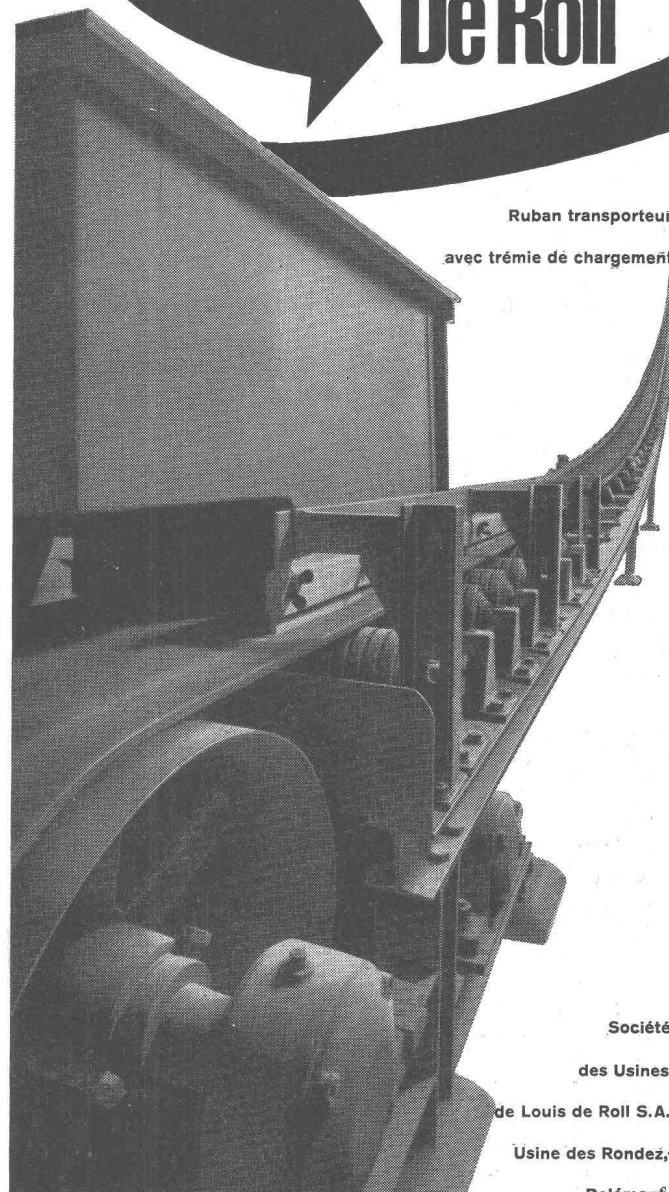
pour tous

genres de matériaux

et toutes

capacités

De Roll



Ruban transporteur

avec trémie de chargement

Société

des Usines

de Louis de Roll S.A.

Usine des Rondez,

Delémont

Génie

BT 3006

624.131.543

Note sur les glissements de terrain et sur quelques procédés de consolidation des talus.

M. FOURNEL.

Ann. Ponts Chaussées, 129 (1959) 2, mars-avril, p. 201-226, 23 fig.

L'auteur expose deux cas dans lesquels il a été possible d'arrêter un glissement de terrain par la construction d'ouvrages relativement économiques et d'exécution rapide : 1. On a pu clouer la masse en mouvement au moyen de puits forés à travers le terrain et traversant le plan de glissement, qui ont été ensuite armés et bétonnés ; ces éléments jouent ainsi le rôle de chevilles travaillant à la flexion et au cisaillement. — 2. Des talus rocheux mais disloqués ont été consolidés au moyen d'épinglages et d'injections de ciment, méthode analogue à celle utilisée dans les galeries pour limiter les conséquences de la décompression des roches. — Une note de calcul montre l'ordre de grandeur des efforts auxquels peuvent résister ces ouvrages.

BT 3007

627.219.2 (44)

Le barrage flottant du troisième bassin aux pétroles de la Compagnie industrielle maritime au port du Havre.

F. SCHLECHT et J. CASTERAN.

Travaux, 43 (1959) 295, mai, p. 299-305, 14 fig.

Le développement du port pétrolier du Havre, dont le trafic annuel dépasse maintenant 10 millions de tonnes, a exigé la construction d'un troisième bassin, dont les deux postes d'accostage peuvent recevoir des tankers de 65 000 t.d.w. Ce bassin est doté d'un barrage mobile destiné, en cas d'accident, à empêcher une nappe d'hydrocarbures de se répandre dans le port. Les auteurs décrivent ce barrage, constitué par deux trains de trois flotteurs chacun articulés les uns aux autres, chaque train étant lié par une extrémité à l'une des deux piles musoir limitant la passe et distantes de 196 m. Chaque flotteur a une longueur de 50 à 55 m et un tirant d'eau de 0,60 m.

Chimie industrielle

BT 3008

662.69 (661)

Le gaz naturel du Sahara.

M. WECKEL.

Mém. Soc. Ing. civils France, 112 (1959) 1, jan.-fév., p. 30-48, 6 fig

Après avoir montré l'importance des ressources en gaz naturel du Sahara, l'auteur se réfère aux précédents mondiaux de mise en valeur du gaz naturel. Il trace l'évolution souhaitable de la politique de l'énergie en Algérie.

Puis il examine les questions techniques et économiques posées par l'exportation vers l'Europe à travers la Méditerranée de grandes quantités de gaz ou d'énergie et il montre que la meilleure valorisation que l'on pourra faire du gaz naturel saharien est de l'utiliser au maximum en Algérie même. Il préconise une politique de prix du gaz favorable au développement industriel de l'Algérie.

Construction, Architecture

BT 3009

699.81

Nouveaux essais d'incendies dans des immeubles réels.

J. BESSON et J. P. FACKLER.

Cahiers Centre sci. techn. Bât., 36 (1959) 292, fév., p. 1-48, fig.

Essais effectués dans un flot insalubre voué à la démolition. 1^{re} phase : étude du développement comparatif du feu dans des locaux similaires, mais avec des possibilités de renouvellement de l'air et des potentiels calorifiques différents ; propagation du feu en dehors du local où il avait pris naissance dans un local contigu séparé par une porte ou, par les ouvertures, vers des locaux situés à l'étage supérieur. 2^e phase : recherche de la mesure dans laquelle l'allumage simultané d'un grand nombre de foyers élémentaires pouvait conduire à un incendie généralisé important ; examen à cette occasion de l'efficacité de certains dispositifs de lutte contre le feu.

BT 3010

624.001 : 725.91 (493)

Quelques enseignements qui découlent du contrôle technique des constructions effectué à l'occasion de l'Exposition universelle et internationale de Bruxelles 1958.

D. VANDEPITTE et C. MASSONNET.

Ann. Inst. techn. Bât. Trav. publics, 12 (1959) 137, mai, p. 421-452, 51 fig.

Série : Techn. gén. Construction, N° 29.

Les auteurs examinent les plus caractéristiques de ces constructions en montrant que l'intervention du Bureau de contrôle belge S.E.C.O. s'exerça à la fois d'un point de vue théorique et d'un point de vue pratique :

1. Point de vue théorique : conception même du projet initial, modification des hypothèses de base, vérification des calculs, demande d'essais en soufflerie sur modèles réduits.

2. Point de vue pratique : contrôle permanent des chantiers, contrôle très sérieux des soudures, problèmes de montage résolus au fur et à mesure qu'ils se présentèrent.

Enseignements découlant de chaque cas examiné.

Concours d'idées

pour l'aménagement du centre de Renens-Gare

La Municipalité de Renens rappelle qu'un concours d'idées est ouvert en vue de l'étude d'un projet d'aménagement de la fraction du territoire communal constituant le centre de Renens-Gare.

Ce concours est ouvert :

- aux architectes et ingénieurs ayant leur domicile professionnel principal dans le canton de Vaud ;
- aux architectes et ingénieurs vaudois quelle que soit leur résidence ;
- aux étudiants architectes et ingénieurs de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne.

Composition du jury :

MM. Arthur Burki Pierre Quillet	Syndic de Renens Architecte SIA - Urbaniste DIUUP, Lausanne
H. Robert Von der Muhll Arthur Lozeron Paul Bardet Walter Schilling Henri Nicollier	Architecte SIA et FAS, Lausanne Architecte SIA et FAS, Genève Ingénieur SIA, Lausanne Municipal, Directeur des Travaux Municipal, Directeur de Police

Suppléants :

MM. Paul Ferrini Raymond Savoy	Technicien-géomètre, Lausanne Vice-président de la Municipalité de Renens
-----------------------------------	---

Expert avec voix consultative

M^e Jean Pelet Avocat, Lausanne

Les documents (programme du concours et plans) restent à disposition des concurrents au Greffe municipal de Renens, contre dépôt de la somme de **Fr. 40.**— (restituée à tout concurrent présentant un projet admis au jugement).

Le délai accordé aux concurrents pour poser des questions est prorogé jusqu'au **jeudi 4 février 1960.**

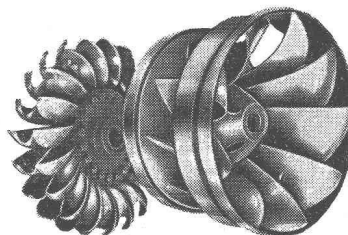
Le délai pour la remise des projets au Greffe municipal de Renens est prolongé jusqu'au **lundi 2 mai 1960**, avant 18 heures, afin de donner la possibilité à de nouveaux concurrents de participer au concours. Toutes autres dispositions du chiffre 11 du programme restent valables.

Renens, le 11 janvier 1960.

Municipalité de Renens
Direction des Travaux

TURBINES

types



**FRANCIS
PELTON
KAPLAN**
de 1-1000 CV

Fabrique de machines **MEYER & CIE, SOLEURE**

DOCUMENTATION DU BATIMENT

CENTRE NATIONAL SUISSE / BIBLIOTHÈQUE NATIONALE SUISSE, BERNE

712.3

Huber, G. : Murs de jardins. (*Gartenmauern.*) Avec fig., Das Ideale Heim 33 (1959) 6, p. 245-249.

Murs de soutènement souvent très utiles dans les aménagements extérieurs ; murs de pierre naturelle, de béton, de soutènement ; réalisation de murs en pierre sèche ; empierreage et dispositif d'écoulement d'eau.

Suisse, Ecole d'architecture de l'Université de Genève, 1959, N° 201.

712.3

Gutersohn, P., arch. : Le jardin d'une maison de campagne. (*Landhausgarten.*) Avec fig., Das Ideale Heim 33 (1959) 7, p. 259-264.

Ingéniosité des dispositifs créant des secteurs de jardin différents : cour pavée et gazonnée, potager, plates-bandes fleuries ; situation à l'orée d'une forêt formant bordure d'arbres naturelle.

Suisse, Ecole d'architecture de l'Université de Genève, 1959, N° 202.

624.011

Bernhard, P., arch. : L'emploi de matières artificielles dans l'industrie du bâtiment. (*Bautechnischer Anwendung von Kunststoffen.*) Avec fig., Das Ideale Heim 33 (1959) 7, p. 285-288.

Utilisation toujours plus répandue de matières synthétiques dans la construction ; grande résistance, économie, caractère décoratif ; exemples de conduites en polyvinylchloride, plaques de polyester, planchers, meubles. Applications multiples.

Suisse, Ecole d'architecture de l'Université de Genève, 1959, N° 203.

693.2

Walt, H. : Emploi et traitement de la maçonnerie apparente. (*Anwendung und Verarbeitung von Lichtmauerwerk.*) Avec fig., Werk 46 (1959) 3, p. 75-79.

Maçonnerie apparente comme matériau de construction et élément architectural. Etude d'exemples anciens, expériences récentes d'A. Aalto. Emploi de la brique et ses méthodes de traitement.

Suisse, Ecole d'architecture de l'Université de Genève, 1959, N° 204.

691.1

Ritsch, G. : Nouvelles utilisations du bois dans la construction. (*Neue Möglichkeiten in Holzbau.*) Avec fig., Werk 46 (1959) 3, p. 80-85.

Réalisation rationnelle de l'emploi du bois dans la construction. Importance économique et architecturale ; construction clouée, poutres en T avec éléments de planches collées. Exemples : toit d'un hall d'exposition, pont suspendu, etc.

Suisse, Ecole d'architecture de l'Université de Genève, 1959, N° 205.

691.33

Altherr, A. ; Hess, S. : Des matières plastiques. (*Die Kunststoffe, ihre Zusammensetzung und Formung.*) Avec fig., Werk 46 (1959) 3, p. 86-91.

Examen sommaire des possibilités qu'offrent les matières synthétiques ; exemples concernant l'industrie. Aux Etats-Unis : réalisation architecturale, prototype sur un plan cruciforme, maison en plastique, éléments de portes et parois « holoplast ». Tuyaux, sculptures, canots, etc. Eviter l'erreur de chercher à imiter les matières remplacées.

Suisse, Ecole d'architecture de l'Université de Genève, 1959, N° 206.

725.83 (494.24)

Schlup, M., arch. : Projet de salle commune, de piscine et de maison-tour à Bienne. (*Projekt für Saalbau, Hallenbad und Hochhaus in Biel.*) Avec fig., Werk 46 (1959) 3, p. 92-93.

Terrain horizontal, surface restreinte. Le foyer, la grande salle de mille quatre cents places et le grand bassin de natation sont recouverts par une toiture suspendue, construite en cables d'acier complétés d'éléments légers préfabriqués. Immeuble-tour destiné aux bureaux de l'administration communale. Combinaisons présentant une grande élasticité.

Suisse, Ecole d'architecture de l'Université de Genève, 1959, N° 207.

725.84 (436)

Rainer, R., arch. : Immeuble à usages multiples à Vienne. (*Die Wiener Stadthalle.*) Avec fig., Werk 46 (1959) 3, p. 96-100.

Intention de laisser visible tout ce qui est construction et matériau. Chacun des locaux, pour le jeu de ballon, patinoire, gymnastique et grande salle est conçu d'une manière indépendante. Grande salle : des tribunes et du toit ; tribunes en béton armé brut de décoffrage ; sept poutres à treillis métalliques de 100 m de portée supportent la toiture en aluminium. Ingénieux système d'éclairage et canaux d'air pulsé placés dans la poutraison.

Suisse, Ecole d'architecture de l'Université de Genève, 1959, N° 208.

725.24 (494.33)

Glaus, O., arch. : L'aéroport de Lugano à Agno. (*Aeroporto Lugano in Agno.*) Avec fig., Werk 46 (1959) 5, p. 164-169.

Construction par étapes, bar restaurant, petit hôtel, motel pour soixante lits, piscine, tour de contrôle, places de tennis. Seconde étape : motel doublé, maison pour le tennis. Construction en béton brut et molasse, sols, planelles, bois. Influence marquée des conceptions de Le Corbusier.

Suisse, Ecole d'architecture de l'Université de Genève, 1959, N° 209.

725.24 (494.33)

Hafner, L. ; Wiederkehr, A., arch. : Banque cantonale de Zoug. (*Kantonalbank Zug.*) Avec fig., Werk 46 (1959) 5, p. 176-179.

Edifice fonctionnel et représentatif ; bureaux répartis sur les trois étages au-dessus du rez-de-chaussée. Séparation au moyen de cloisons déplaçables. Construction légère, aluminium, tôle d'acier, verre.

Suisse, Ecole d'architecture de l'Université de Genève, 1959, N° 210.

728.3 (48)

Rewell, V. ; Ellenrieder, R., arch. : Villa à Helsinki. Avec fig., Werk 46 (1959) 6, p. 187-189.

Terrain sur pente nord, plan en L ; bonne situation des locaux d'habitation. Construction portante béton armé. Etage inférieur : bois ; étage supérieur : murs en siropex revêtus d'une demi-brique ; chauffage par le sol.

Suisse, Ecole d'architecture de l'Université de Genève, 1959, N° 211.

728.3 (494.23)

Vischer, F. ; Weber, G., arch. : Maison d'habitation à Riehen. (*Wohnhaus in Riehen.*) Avec fig., Werk 46 (1959) 6, p. 193-195.

Disposition en L, locaux de jour sans portes intérieures. Construction portante béton armé, murs en briques et revêtement en bois naturel. Cheminée : pierre de taille ; sols simili-pierre noire.

Suisse, Ecole d'architecture de l'Université de Genève, 1959, N° 212.

728.3 (494.4)

Carlioni, T. ; Camenisch, L., arch. : Habitation d'un architecte à Lugano. (*Wohnhaus eines Architekten in Lugano.*) Avec fig., Werk 46 (1959) 6, p. 196-197.

Construction sur terrain triangulaire très en pente, murs massifs et bois, galandages en éléments préfabriqués de pavatex isolé par des copeaux de bois. Chauffage au mazout.

Suisse, Ecole d'architecture de l'Université de Genève, 1959, N° 213.

728.3 (494.33)

Stucky, F. ; Meuli, R., arch. : Maison de campagne à Gimmenen près de Zoug. (*Landhaus Gimmenen bei Zug.*) Avec fig., Werk 46 (1959) 6, p. 200-201.

Maison sur un étage, plan courbe, vue sur le lac ; ensoleillement maximum. Séparation en deux parties possible. Ossature en éléments identiques trapézoïdaux de béton armé ; parois Durisol et bois.

Suisse, Ecole d'architecture de l'Université de Genève, 1959, N° 214.



sucht

TECHNISCHEN ZEICHNER

für interessante Aufgaben auf dem Gebiet des Gerüst- und Schalungsbaues. Bevorzugt werden Stahl- und Tiefbauzeichner mit abgeschlossener Lehre und Französisch-Kenntnissen.

Offerten mit Lebenslauf, Photo und Gehaltsansprüche sind zu richten an: **ACROW, A. Bangert & Cie AG., Postfach 71, Lyss.**

Nous cherchons

Technicien diplômé du génie civil

de préférence de langue française.

Nous offrons :

- une activité variée et intéressante,
- une situation stable offrant des perspectives de développement,
- un traitement variant, selon les qualifications, de 9 080.— à 15 990.— fr., plus l'indemnité d'enchérissement (3 ½ %), ainsi que les indemnités de résidence et pour enfants.

Faire offre manuscrite avec curriculum vitae, copies de certificats et photo au

Service fédéral des eaux, Bollwerk 27, Berne.

Bureau d'architecture du Valais

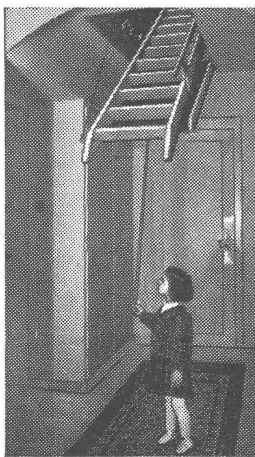
cherche

un **ARCHITECTE** diplômé, avec pratique

ou un **TECHNICIEN** très qualifié

et un **DESSINATEUR** expérimenté, sachant le français, et éventuellement l'allemand.

Offres sous chiffre **AS 1641 S**, aux **Annonces Suisses S.A., « ASSA », Lausanne.**



L'escalier mobile breveté « SIEBER »

LUCERNE

Brunnhalde

Tél. 041 / 2 04 56

Bureau d'ingénieur de Genève cherche

DESSINATEUR EN BÉTON ARMÉ

Offres, avec curriculum vitae et copies de certificats, sous chiffre **M 60051 X**, **Publicitas, Genève.**

A remettre, dans ville du Jura

ENTREPRISE DE CONSTRUCTION ET DE TRAVAUX PUBLICS

Offre intéressante pour ingénieur ou technicien désirant se créer une situation indépendante. Offres sous chiffre **P.E. 44156 L**, à **Publicitas, Lausanne.**

Jeune

ingénieur civil EPL

cherche emploi génie civil à l'étranger.

Offres s. v. p. sous chiffre **2208** à **Annonces Mosse, Bâle 1.**

INGÉNIEUR CIVIL diplômé

cherche place dans entreprise (six ans pratique bureaux et entreprises) ou association avec architecte.
Ecrire sous chiffre **T 101 362 X**, à **Publicitas, Genève.**

Dessinateur en génie civil, possédant diplôme de technicien (école privée), cherche place dans entreprise en qualité de

CHEF DE CHANTIER

préférence routes et génie civil. Faire offres sous chiffre **AS 236 L**, aux **Annonces Suisses S.A., « ASSA », Lausanne.**

PAPETERIE de S^t LAURENT
Charles Krieg
LAUSANNE

Tél. 23 55 77

EXPOSITION NATIONALE 1964

A LAUSANNE

cherche pour son bureau d'architecture

JEUNE

DESSINATEUR- ARCHITECTE

Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offre à l'Exposition nationale suisse
Lausanne 1964, Château Saint-Maire,
Lausanne.

Importante maison de commerce offre place stable à un

mécanicien

ayant un don pour la vente ou éventuellement

commerçant

ayant le sens de la technique.

Il s'agit d'exercer une activité de vente dans le domaine des machines à air comprimé pour l'industrie et des commandes automatiques.

Après un cours d'introduction au siège central, l'activité s'exercera en Suisse romande, éventuellement dans une partie de la Suisse alémanique.

Stationnement préféré : Lausanne.

Age idéal : 25 à 35 ans.

Bon salaire et caisse de retraite.

Les offres manuscrites avec curriculum vitae et photo sont à envoyer sous chiffre **A 40026 U** à **Publicitas S.A., Bienne.**

OFFRE DE PLACE

Le titulaire de la place, ayant été nommé à d'autres fonctions (Chef du bureau des auto-strades), le Service cantonal des Travaux publics, à Berne, met au concours la place d'

Ingénieur en chef du II^{me} Arrondissement (BERNE - MITTELLAND)

On exige : Formation technique et universitaire complète et de longues années d'expérience des travaux publics, spécialement de la construction des routes, des ponts et travaux hydrauliques. Langue maternelle : l'allemand, bonne connaissance du français.

Traitement : Selon décret. Placement dans la troisième classe (fr. 16 100.— à fr. 21 744.—) éventuellement dans la deuxième classe (fr. 17 112.— à fr. 22 947.—) en plus les allocations de domicile, de famille et enfants.

Entrée en fonctions : à convenir, au plus tard le
1^{er} mai 1960.

Prière de faire offres écrites avec curriculum vitae et indication de la formation professionnelle jusqu'au 15 février 1960, inclus, au Secrétariat de la **Direction cantonale des Travaux publics, Münsterplatz 3, à Berne.** Ajouter diplômes et certificats.

Toutes demandes éventuelles doivent être adressées à M. l'Ingénieur cantonal, Münsterplatz 3, à Berne.

**Le Directeur des Travaux publics
du Canton de Berne**
(sig.) **BRAWAND**

Gesucht auf Frühjahr 1960

für die örtliche Bauleitung von Erddamm, Beton-Staumauer und Druckschacht des Kraftwerkes Sanetsch (Bauzeit ca. 3 Jahre)

Bau-Ingenieure

Tiefbautechniker

Poliere

Tiefbauzeichner

Offerten mit Angaben über bisherige Tätigkeit, Lohnanspruch und Antrittstermin sind zu richten an **Ingenieurbureau Fritz Hürzeler, dipl. Ing. ETH, Lentulusrain 14, Bern.**

J. A.
LAUSANNE

Bibliothek des Eidg.
Polytechnikums
ZÜRICH



BRUN

BRUN & CIE SA NEBIKON/LU TELEPHONE 062 / 9 51 12

LA MARQUE
DE CONFIANCE POUR
MACHINES D'ENTREPRISE
MODERNES

sulfix

ciment de type Ferrari

pour les ouvrages exposés

aux eaux agressives

produit par

SCC